



DIAGNOSTIC PROSPECTIF A L'HORIZON 2025

Où en est-on?
Que peut-il arriver?



Où en est-on?

Bilan du SRAT "Franche-Comté 2005"
Ce qu'il faut retenir du diagnostic
Diagnostic

Bilan du SRAT "Franche-Comté 2005"

En se dotant, dès 1993, d'un schéma régional d'aménagement du territoire avec Franche-Comté 2005, la Région Franche-Comté a fait figure de pionnière dans la réflexion stratégique et prospective. Parmi les démarches comparables, Limousin 2007 et Pays Basque 2010 sont intervenus 3-4 ans plus tard.

A la différence d'autres régions, la Franche-Comté a fait évoluer ce document de référence par une actualisation en 1999.

- **Le Schéma Franche-Comté 2005 présentait plusieurs caractéristiques :**

- une ouverture aux espaces limitrophes (Ile de France, Alsace, Rhône Alpes, Suisse) et une prise en compte de la dimension européenne,
- une stratégie tournée vers la structuration de l'espace, qu'il soit urbain ou rural
 - Une armature territoriale et une intercommunalité à renforcer,
 - La valorisation et la complémentarité des espaces rural et urbain,
- une véritable vision pour les territoires infrarégionaux, avec l'appui des "5 aires de projet et d'aménagement".
- des objectifs quantitatifs :
 - Réduire le solde migratoire négatif de la Franche-Comté jusqu'à un équilibre en 2005 des départs et arrivées,
 - Une population d'environ 1.112.000 habitants en 2005,
 - Une population active en 2005 supérieure de 30 000 personnes à celle des 1990,
 - Un doublement du nombre de chercheurs,
 - 30.000 à 35.000 étudiants,
 - Un doublement des effectifs en 2^{ème} et 3^{ème} cycles de l'enseignement supérieur.

- **Plusieurs actions régionales ont ensuite été déclinées à partir de cette stratégie, notamment :**

- la réalisation des infrastructures de dorsales (s'appuyant notamment sur le programme Avenir du Territoire entre Saône et Rhin, le projet de Route des Montagnes du Jura),
- les contrats locaux de développement, et plus généralement la politique régionale de développement des territoires et la politique touristique,
- certaines actions pionnières, dans le domaine du bois énergie par exemple,
- la poursuite et l'approfondissement des contrats de progrès créés en 1988-89.

Ce qu'il faut retenir du diagnostic

Les principaux enseignements du diagnostic sont les suivants :

Le positionnement géographique de la Franche-Comté est à fort potentiel au regard de l'espace européen. Mais la région n'en bénéficie pas encore suffisamment. Ses voisinages sont attractifs : Bourgogne, Alsace, Rhône-Alpes, Suisse et Lorraine.

Région industrielle en mutations, la Franche-Comté présente des spécificités fortes : agriculture et agroalimentaire, industries (automobile, microtechnique, plasturgie...), vaste réseau d'entreprises artisanales. Les activités tertiaires y sont encore peu nombreuses, notamment en fonctions métropolitaines supérieures. La longue pratique de la solidarité, des valeurs humanistes et novatrices portées par les "enfants du pays" forment un terreau favorable au développement de l'économie sociale et solidaire.

La région est marquée par la stabilisation de sa population (1.133.000 d'habitants) et par son vieillissement, qui est une évolution partagée par la plupart des régions françaises. Les départs de la région sont plus nombreux que les installations. Ce sont notamment les jeunes qui partent pour étudier ou pour trouver un emploi.

Les Francs-Comtois jouissent d'un environnement et d'un cadre de vie de grande qualité. Le territoire régional et ses villes sont à "taille humaine"

Certains territoires se fragilisent économiquement ou démographiquement : le nord ouest de la Haute-Saône, le Doubs central, l'aire de Champagnole et du Revermont, Montbéliard. Alors que les territoires périurbains autour des principales villes connaissent une forte croissance démographique.

Un axe de développement se confirme : l'axe Rhin Rhône qui rassemble les deux tiers des Francs-Comtois et les principales agglomérations, dont Besançon. Le Réseau métropolitain Rhin Rhône, constitué des villes de Dijon, de Besançon, de Belfort, de Montbéliard, de Mulhouse et de Bâle, permet de développer les fonctions urbaines supérieures.

Par ailleurs, trois aires émergent :

- l'aire urbaine et périurbaine de l'agglomération bisontine, avec ses dynamiques en direction de Vesoul et de Gray,
- l'aire Belfort Montbéliard et ses dynamiques en direction de Vesoul,
- l'aire frontalière en relation avec la Suisse et Rhône Alpes.

Un axe et deux aires présentent de nombreuses potentialités :

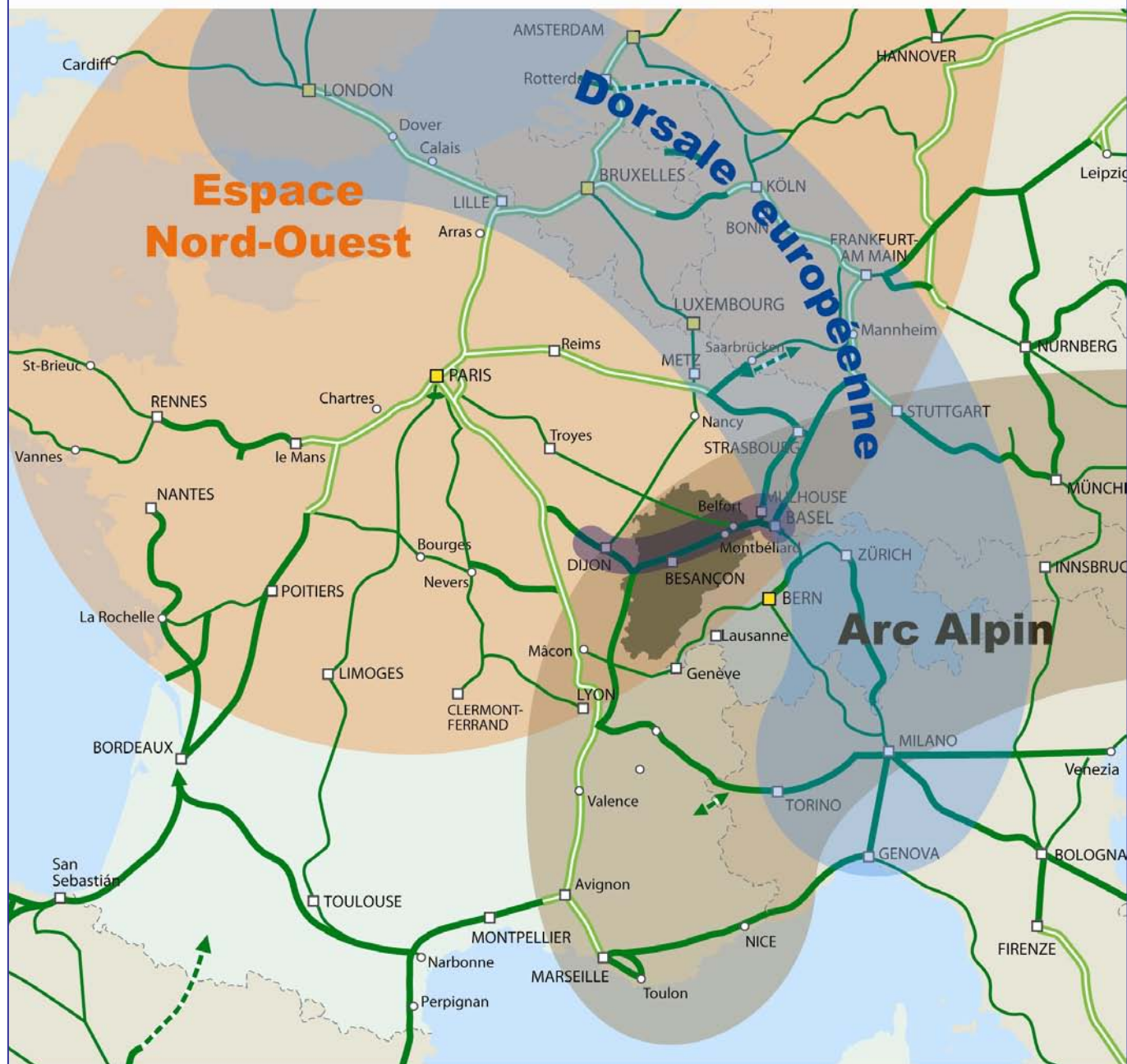
- L'axe Nord-Ouest Sud-Est en relation avec, d'un côté La Lorraine et le Luxembourg, et de l'autre Genève, et Rhône Alpes,
- les deux Parcs Naturels Régionaux.

Quant à la capitale régionale, elle gagnerait à être davantage connue et reconnue pour être à la fois un vecteur d'identité pour les Francs-Comtois et d'image à l'extérieur.



POSITIONNEMENT DE LA FRANCHE-COMTE

CONCEPTION - FEVRIER 2006



 Réseau métropolitain Rhin-Rhône

Infrastructures existantes ou engagées

 Lignes à grande vitesse en service

Infrastructures proposées

 Lignes rapides et à grande vitesse proposées

 Projets à préciser

 Aménagements de lignes

Données de référence sur le positionnement et l'image de la Franche-Comté

- **Un positionnement à fort potentiel**

Aujourd'hui, la Franche-Comté ne bénéficie pas assez de son positionnement géographique de qualité. Pourtant situé juste à côté de l'espace européen le plus dynamique ("dorsale européenne"), le territoire régional est en situation de carrefour économique à fort potentiel au sein de l'Union européenne.

La région dispose de voisinages attractifs en termes de coopérations à entretenir et à approfondir:

Alsace, Rhône Alpes, Bourgogne, Lorraine, Suisse...

Avec 230 kilomètres de frontière, la Franche-Comté est liée par une communauté de destin à la Suisse.

La Franche-Comté doit remplir une vocation particulière et ambitieuse avec la Confédération helvétique et les cantons frontaliers.

Par ailleurs, force est de constater qu'un important travail a été initié pour mieux intégrer les instances européennes dans les efforts de promotion de la région, ainsi que pour nouer des partenariats avec des régions de taille similaire ou complémentaire.

- **La Franche-Comté bénéficie de trois espaces à vocation européenne.**

Le premier est le territoire régional dans son ensemble.

Le second est l'axe Rhin Rhône, qui rassemble les deux tiers de la population régionale et les trois agglomérations. Son développement est profitable à tous les territoires régionaux. L'une des spécificités de l'axe Rhin Rhône est d'être ancré dans un environnement et un cadre de vie de qualité, ce qui fonde son attractivité. Les relations de complémentarité entre urbain et rural se vivent au quotidien.

Troisièmement, la capitale régionale doit être visible, connue et reconnue. C'est un vecteur d'identité pour les Franch-Comtois et d'image à l'extérieur.

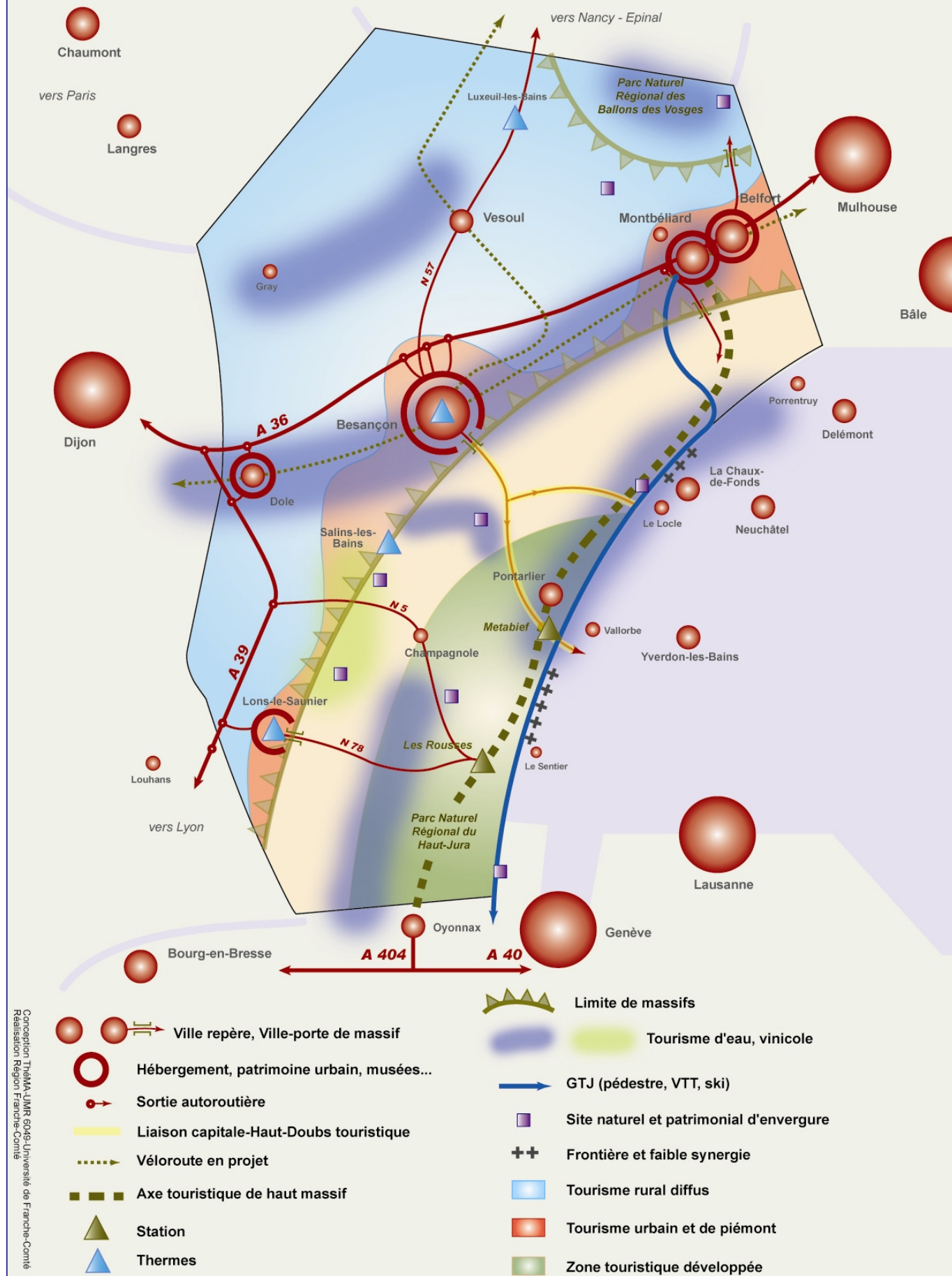
- **Les Franch-Comtois : entre dépréciation de soi et fierté**

La Franche-Comté est une région d'avenir. Nous devons pour cela confirmer notre ambition et convaincre nos partenaires. D'autant que la région possède de nombreux atouts encore sous-exploités. Pour être mieux connu et pallier ainsi le manque de notoriété actuel, il nous faut déterminer ensemble une nouvelle image pour la Franche-Comté de demain. L'image d'une région dynamique, solidaire, ouverte sur le monde qui l'entoure.



ATOUTS PATRIMONIAUX, CULTURELS ET NATURELS

CONCEPTION - FEVRIER 2006



Conception Théma-UMR 5045 Université de Franche-Comté
Réalisation Région Franche-Comté

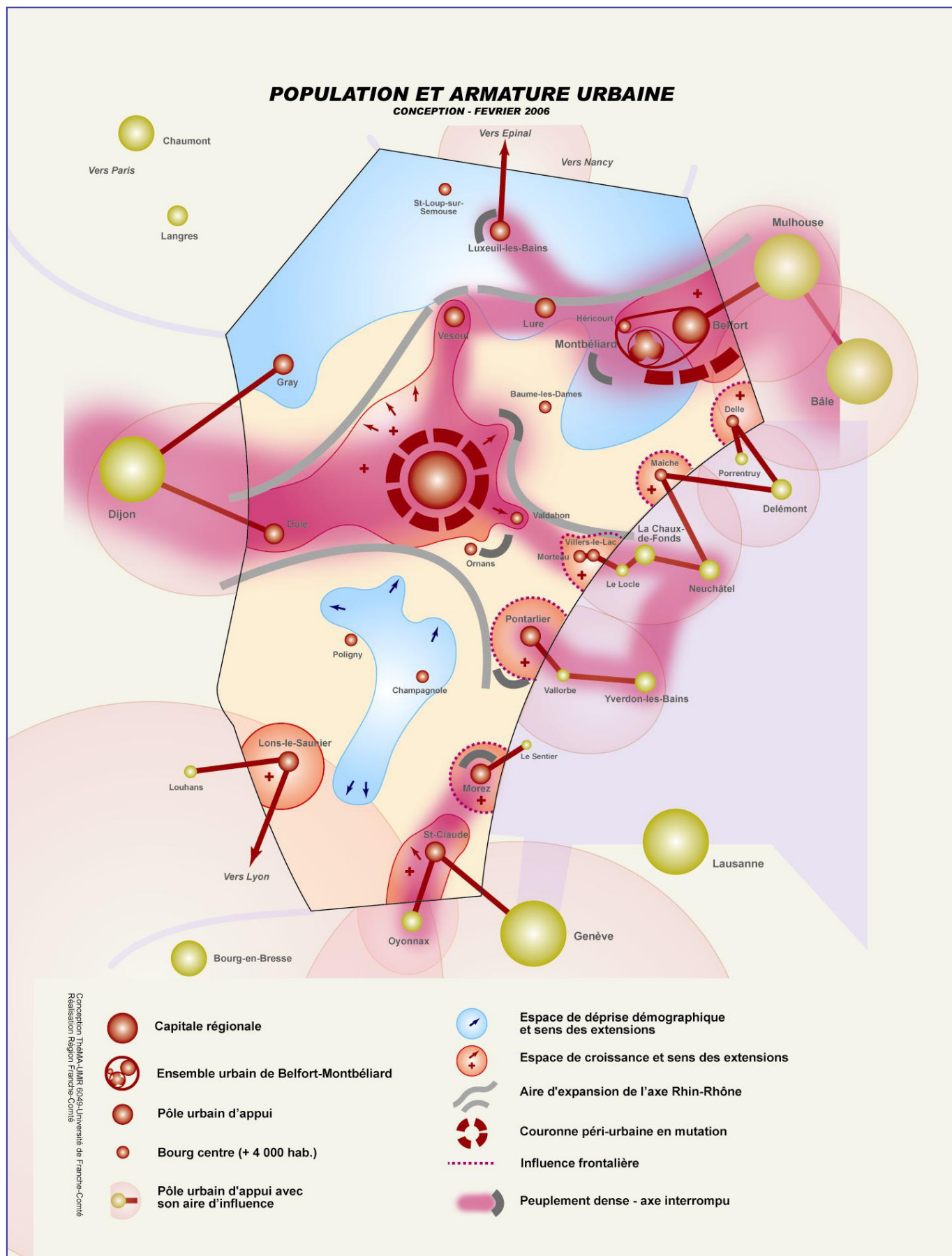
- **La Franche-Comté est la seule région française qui tire son nom de son passé.**

Son histoire a façonné une identité forte, construite autour des influences diverses – germaniques et espagnoles notamment – mais aussi autour de valeurs humanistes et novatrices portées par les "enfants du pays". En littérature par Victor Hugo ou Charles Nodier, dans le domaine de l'innovation technique avec les frères Lumière, Louis Pasteur et Edouard Belin, ou encore dans le domaine social par Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon ou Claude-Nicolas Ledoux. Les richesses apportées par la Franche-Comté à la France, voire à l'Europe, sont donc nombreuses. On doit aussi citer le rôle important pris par la région dans l'abolition de l'esclavage.

Cette identité forte est renforcée aujourd'hui par la grande qualité du cadre de vie dont jouissent les Franch-Comtois. La qualité de vie est renforcée par la richesse du patrimoine naturel, architectural, et culturel de la capitale régionale et d'autres sites remarquables comme la saline royale d'Arc-et-Senans, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, ou la Citadelle de Besançon (classement Unesco en cours), la Chapelle de Ronchamp de Le Corbusier, le Lion de Belfort ou encore le château de Joux. Cette identité permet de réaliser un trait d'union entre le passé et l'avenir, porté par des centres de formation performants, l'Université de Franche-Comté, l'ENSM, l'UTBM, les ENIL ou le CLA, par les pôles d'excellence et par les transferts d'innovation entre les universités et les entreprises.



Diagnostic



Données de référence sur les dynamiques démographiques

- **La population franc-comtoise est stabilisée.**

Si les tendances observées se maintiennent (baisse de la natalité, déficit migratoire), la population franc-comtoise devrait continuer à augmenter jusqu'en 2015 avant de commencer à décroître pour retrouver son niveau actuel d'ici 30 ans.

- **La population est vieillissante.**

D'ici 30 ans, un Franc-comtois sur trois aura plus de 60 ans, contre 21% actuellement. Le Jura et la Haute Saône seraient les deux départements les plus touchés par le vieillissement.

- **Les jeunes partent pour étudier ou trouver un emploi.**

Le solde migratoire est négatif depuis le milieu des années 1970 : les départs de la région sont plus nombreux que les installations. Cette situation touche toutes les classes d'âge, mais singulièrement les jeunes de 18 à 35 ans, le déficit le plus important est chez les 20-29 ans. Ce sont des motifs liés à la formation et à l'emploi qui engendrent ces départs. Plus profondément, tout se passe comme si, depuis 1975, l'image même de la Franche-comté était celle d'une région d'où l'on doit partir pour "faire sa vie". C'est ce qui ressort d'une enquête conduite auprès des étudiants de l'université de Franche-Comté.

- **La baisse de la population active commence dès 2006-2007.**

Elle ne concerne pas tous les secteurs de la même façon. Les plus concernés sont l'automobile, l'éducation, l'agriculture, la santé/action sociale, l'administration publique, le secteur financier, la construction et les services personnels et domestiques.

- **Les conséquences de ces tendances à court et à long termes.**

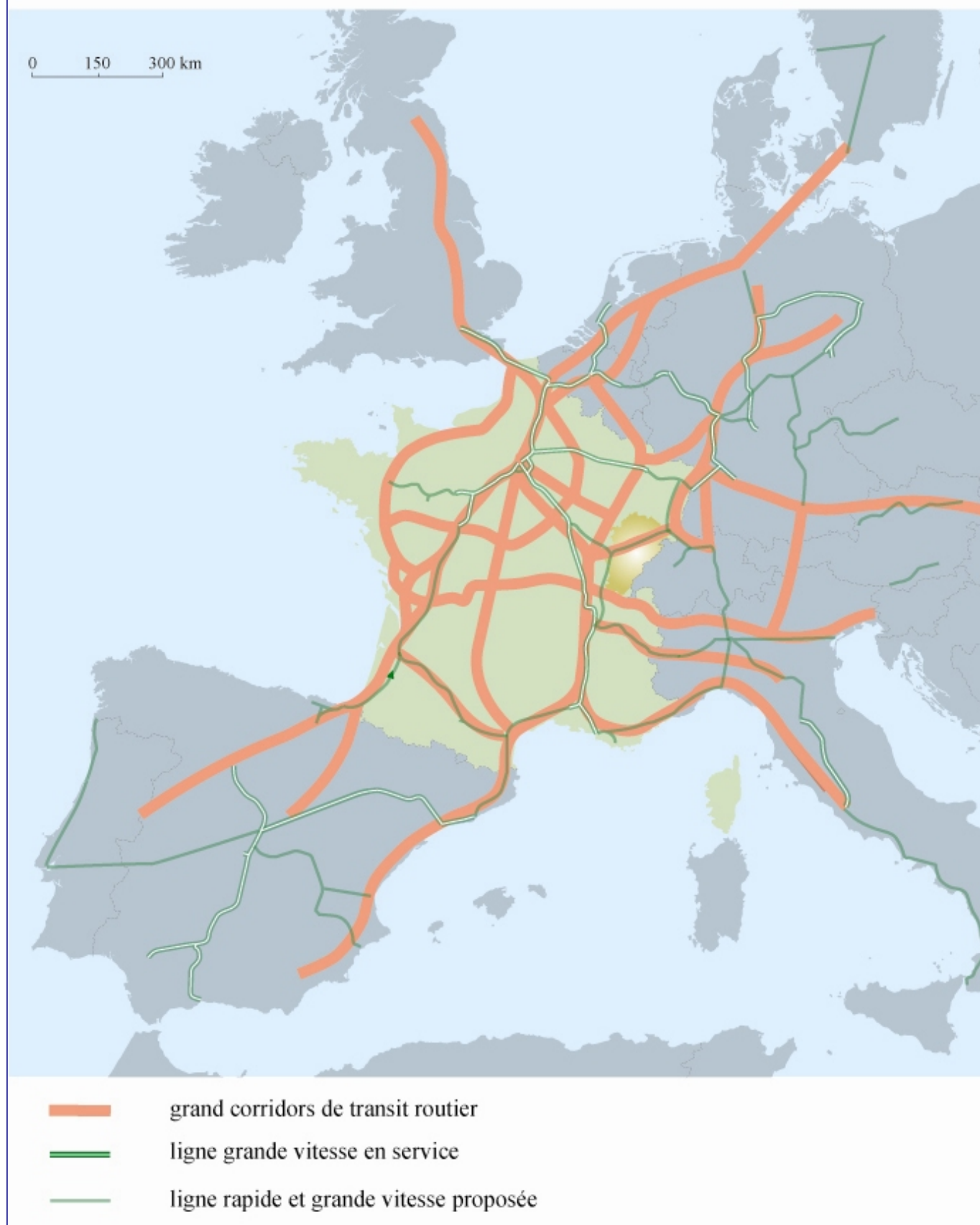
A court terme, de fortes tensions de recrutement peuvent survenir dans certains secteurs. Les conséquences de moyen et long termes sont plus préoccupantes : les entreprises, très mobiles, tendront à délocaliser leurs activités vers des bassins de main-d'œuvre à faible coût. Cela engendrera une baisse du potentiel dynamique de la Franche-Comté, de ses capacités d'innovation.

Bien sûr ces éléments peuvent être nuancés dans le cas d'une Europe très ouverte et d'une immigration relativement importante. Les spécialistes anticipent alors que la proportion d'immigrés variera fortement selon les régions. Les enjeux actuels de l'intégration pourraient alors être amplifiés.



LA FRANCHE-COMTE ET LES GRANDS RESEAUX D'INFRASTRUCTURES EUROPEENS

CONCEPTION - FEVRIER 2006



Données de référence sur les dynamiques territoriales

- **Une structure urbaine bipolaire et une armature lâche**

La rivalité entre Besançon et l'aire Belfort Montbéliard a supplanté l'opposition historique avec Dole. Cette bipolarité se traduit bien souvent par des surcoûts en termes d'équipements (stades, palais des congrès, centres hospitaliers...). Toutefois, l'opposition Besançon/Aire Belfort Montbéliard tend à s'estomper par de nouvelles pratiques (Réseau métropolitain Rhin-Rhône). Par ailleurs, au sein même de l'aire Belfort Montbéliard, des clivages anciens existent : celui du Duché de Wurtemberg, qui a fondé l'enclave protestante de Montbéliard, et celui de la création du département du Territoire de Belfort, séparé de l'Alsace en 1871.

Ensuite, les villes moyennes de plus de 10.000 habitants marquent l'espace : Vesoul, Lure, Luxeuil, Pontarlier, Morez, Saint-Claude, Dole et Lons-le-Saunier. Ces villes sont relayées par une quarantaine de petites villes (bourgs centres) qui structurent le territoire, en offrant de nombreux services aux habitants des zones rurales.

- **L'insertion de la Franche-Comté dans les grands réseaux européens**

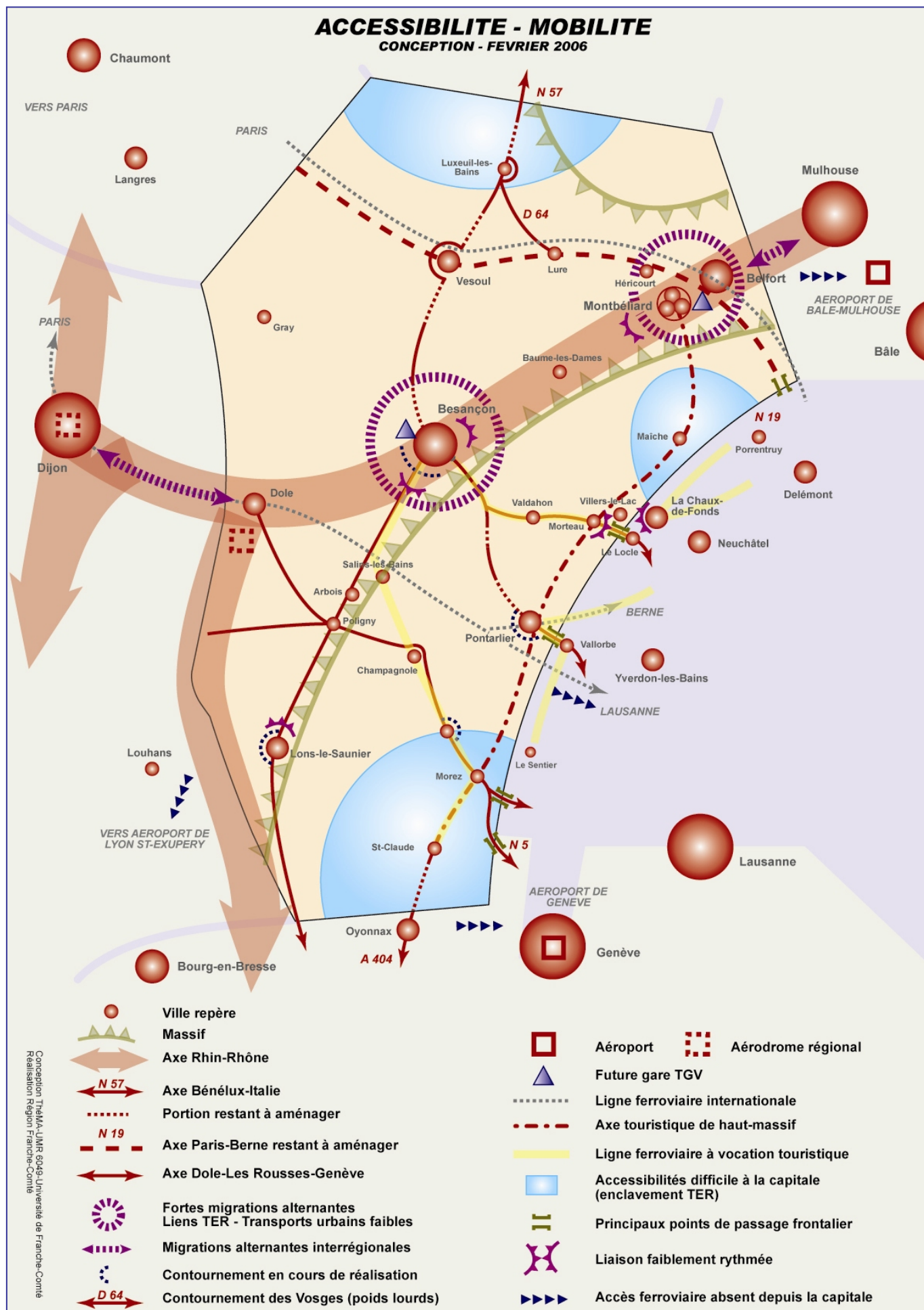
Le développement de débats et conflits à propos de grands projets d'infrastructures (grand canal puis TGV) a traduit des représentations antagonistes des différents acteurs socio-économiques et politiques régionaux, à propos du rôle que la Franche-Comté devait jouer en France et en Europe en matière de transports.

Une nouvelle représentation émerge cependant : l'axe Rhin Rhône, qui relaie l'axe Rhône Saône des années 1960, permet de compenser la taille critique insuffisante de la région. L'axe Rhin Rhône regroupe 2/3 des Francs-Comtois et les trois agglomérations de la région.

La construction de la ligne TGV et l'implantation de nouvelles gares vont permettre de connecter plus efficacement l'espace franc-comtois avec l'extérieur : Lyon, Paris, Strasbourg mais également Francfort et l'arc Méditerranée. Mais la LGV va surtout rapprocher l'aire Belfort Montbéliard et la zone de Dole, deux espaces tournés vers les régions voisines (Alsace et Rhône-Alpes), de la capitale bisontine. Un gain de temps renforcera le rôle structurant de l'axe Rhin-Rhône au sein de la Franche-Comté, puisque les villes de cet axe seront bientôt distantes les unes des autres par des séquences de 20 minutes.

Le peuplement dense de l'axe Rhin-Rhône est interrompu autour de Baume-les-Dames. L'axe englobe peu à peu Vesoul.

En effet, l'aire bisontine étend ses dynamiques en direction de Vesoul et de Gray. Quant à l'axe économique Vesoul – Belfort Montbéliard, il est une liaison transversale forte tant au niveau régional qu'international (connections entre la région parisienne et la Suisse), grâce aux équipements (RN19, gare TGV de Méroux-Moval).



- **Les pôles urbains de relais à l'axe Rhin Rhône**

Afin d'éviter les fractures entre les différentes composantes du territoire régional, les pôles urbains de relais et les bourgs centres situés en zone rurale, constituent un niveau déterminant.

Occupant une place particulière dans l'espace régional, Lons-le-Saunier peut tirer profit, davantage que les autres, des effets de couronne de la métropole lyonnaise, de rang européen et international. La branche sud de la LGV lui bénéficiera tout particulièrement. Mais le développement de Lons-le-Saunier est intimement lié à celui de la Franche-Comté. Cela peut se traduire par un renforcement des liens avec Dole et Besançon. Le sud du Jura (Saint-Claude et ses environs) et Lons-le-Saunier ont vocation à jouer l'interface entre la Franche-Comté et la région lyonnaise.

- **Un axe en émergence : l'axe frontalier**

Le développement de l'axe Rhin Rhône ne doit pas conduire à un délaissement de l'axe jurassien. La bande frontalière peut compter sur ses activités industrielles et l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, (accord de Schengen sur la libre circulation des personnes), pour renforcer son dynamisme et ses liens avec la Suisse. Elle s'achemine vers un rôle fort d'interface entre la Suisse et la Franche-Comté : espace transfrontalier de croissance économique, zone d'habitat pour les travailleurs helvétiques.

- **Un axe potentiel de développement : l'axe Nord-Ouest Sud-Est**

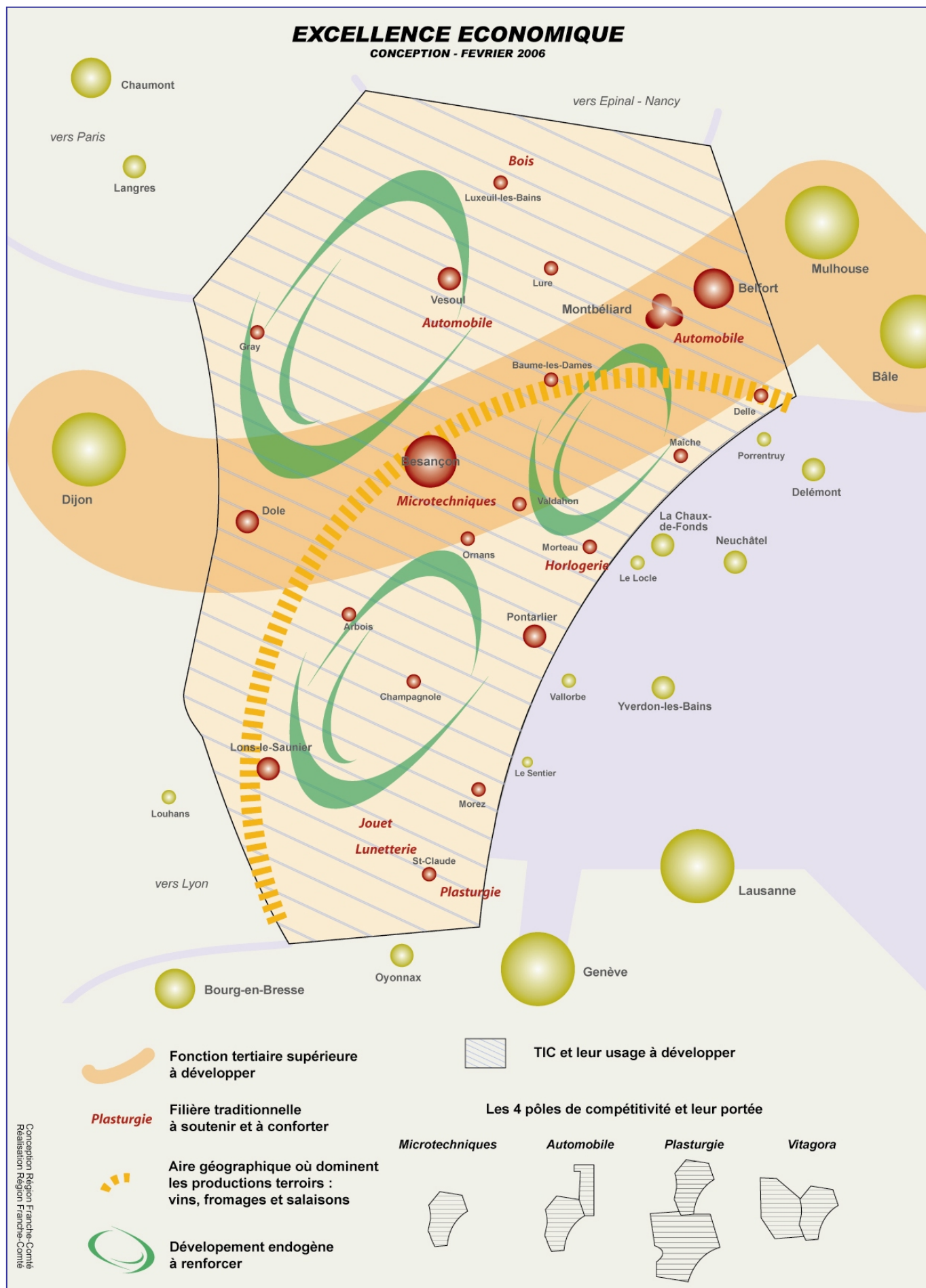
L'axe routier reliant le Luxembourg et la Lorraine à la Suisse centrale contourne les Vosges par l'Ouest, traverse la Franche-Comté jusqu'à Pontarlier. Il donne accès à l'aire Belfort Montbéliard, relie Vesoul à Besançon et donne accès aux itinéraires vers Genève, le sillon Alpin et Lyon. Cette liaison particulièrement riche en possibilités mérite une attention particulière afin d'en faire un outil de développement pour la Franche-Comté.

- **Les espaces fragilisés**

La région renferme trois espaces fragilisés. Le Nord-Ouest de la Haute-Saône est sous l'influence de la "diagonale du vide", cette large bande du territoire français, de la Meuse aux Landes, où les densités de population sont depuis 150 ans très faibles et la population vieillissante. Les premiers plateaux du Haut Doubs jusqu'au pays de Montbéliard, ainsi que le premier plateau du Jura de la Petite montagne à Salins les Bains sont également des espaces à redynamiser (habitat, services...), en lien avec les pôles urbains d'appui, afin de freiner, voire de stopper leur érosion démographique.

- **Les deux Parcs Naturels Régionaux constituent un enjeu fort**

Il s'agit ici d'y maintenir la vocation des terres agricoles, de favoriser les savoir-faire de l'artisanat, d'aider au développement des capacités d'accueil du tourisme de montagne, tout en tenant compte des évolutions climatiques.



Données de référence sur le développement durable en Franche-Comté

- **Une région industrielle en mutation.**

Première région de France pour la part de l'industrie dans son développement économique, la Franche-Comté accueille de très grandes entreprises des secteurs de l'automobile et des transports. Elle présente également un réseau dense de petites, voire de très petites entreprises - certaines ont le statut d'entreprises artisanales - qui œuvrent dans des secteurs d'implantation traditionnelle : micro-mécanique, jouet, lunetterie, ameublement...

Cependant, le positionnement de l'industrie franc-comtoise est relativement fragile. Les instances dirigeantes des principales entreprises sont extérieures à la région, parfois au territoire national. Les mouvements de délocalisations qui affectent tout particulièrement les divers domaines de la production inquiètent. L'emploi industriel a beaucoup décru depuis les années 1990. Les risques de délocalisations de grands groupes industriels et d'équipementiers sont réels, avec leurs effets d'entraînements sur des PMI certes bien spécialisées, mais sous traitantes et très dépendantes de quelques donneurs d'ordres.

Les PME-PMI et les entreprises artisanales n'ont plus la taille critique en regard de marchés et de produits qui évoluent. La main d'œuvre est qualifiée, mais elle est confrontée plus qu'ailleurs aux mutations.

Le développement des 4 pôles de compétitivité - pôle régional Microtechniques, mais également, pôles inter-régionaux Plasturgie, Véhicule du futur et Vitagora vont bénéficier aux secteurs concernés.

- **Une région marquée par la forêt et l'agroalimentaire.**

L'agriculture, malgré une forte diminution du nombre des exploitations, continue d'occuper environ 20 000 actifs. L'agroalimentaire a su développer des labels de qualité nombreux, bien connus en dehors de la région.

La forêt, - et plus largement, la filière Bois, où la région fut pionnière - peine quelque peu à s'organiser, alors qu'elle couvre 43% du territoire. Des potentialités existent encore dans ce domaine, ainsi que dans ceux des énergies renouvelables. La Franche-Comté peut capitaliser sur le savoir-faire accumulé pour développer les constructions, les transports et les nouvelles formes d'urbanisme économes (foncier, énergie).

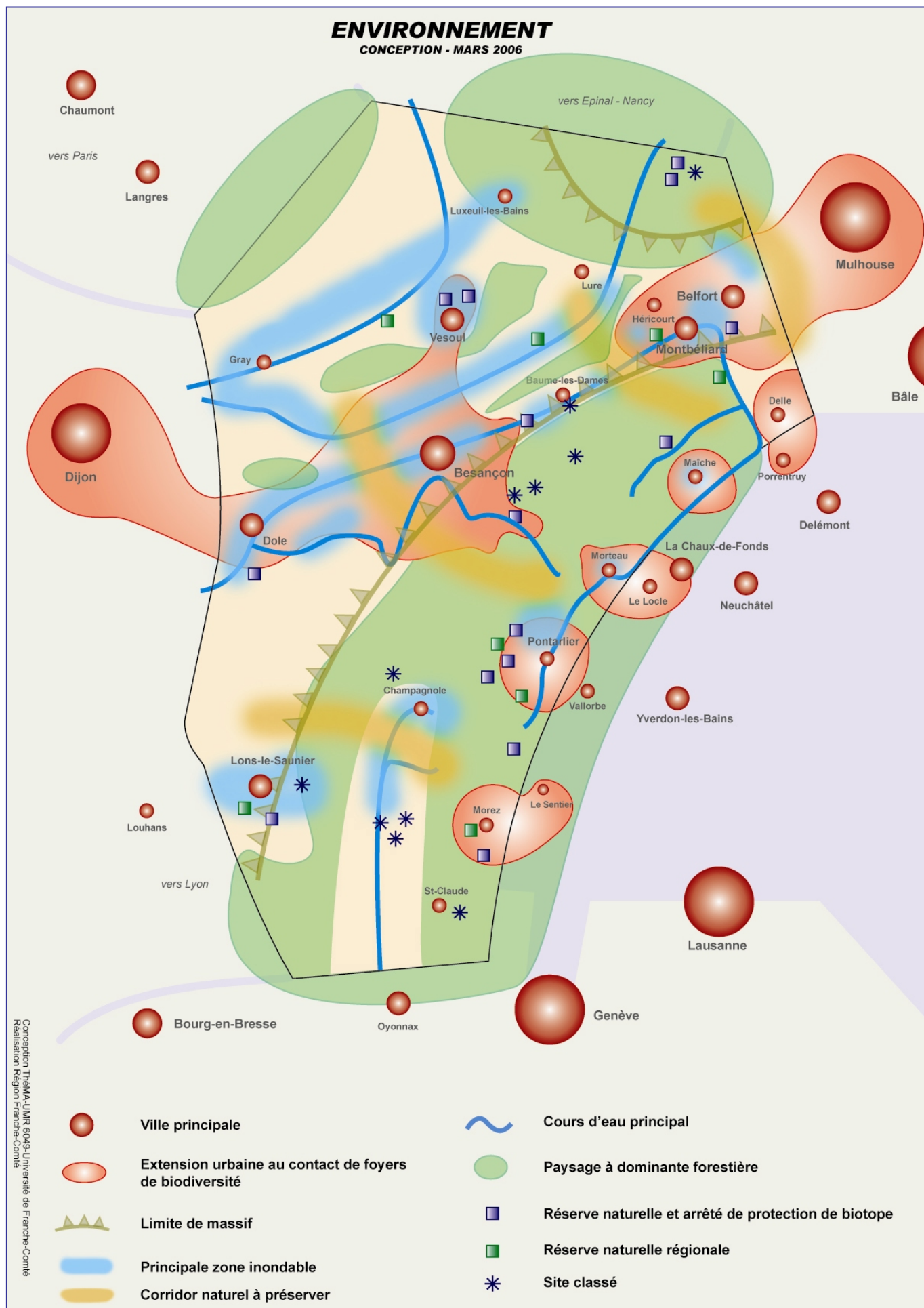
Les activités liées au tourisme sont en développement et l'image d'une qualité de vie et d'un territoire préservé s'impose à l'extérieur des frontières régionales.

- **Un réseau d'entreprises artisanales.**

Elles "maillent" littéralement les territoires dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura, ou encore dans les zones fragiles démographiquement. Le nombre d'entreprises progresse (16 000 en 2004) et occupe 60 000 actifs (13% de l'emploi total).

- **Des activités tertiaires encore peu nombreuses, notamment en "fonctions métropolitaines supérieures".**

Elles sont pour l'essentiel représentées par les fonctions administratives, sanitaires, sociales et de formation. Le tertiaire des services aux entreprises, en particulier des services élaborés (conseil, services informatiques,...) est très faiblement présent. Plus généralement, la Franche-Comté se montre assez peu pourvue en emplois relevant des "fonctions métropolitaines supérieures" qui dynamisent le développement de régions limitrophes telles que Rhône-Alpes et l'Alsace, ce qui contribue au déficit migratoire régional.



- **Un terreau favorable au développement de l'économie sociale et solidaire.**

La prise en compte des besoins sociaux, en particulier ceux liés au vieillissement de la population constitue une priorité du développement. La tradition d'entraide et de coopération, qui marque l'histoire de la Franche-Comté, suggère de faire du secteur social et de son approche innovante un pôle de développement complémentaire des pôles technologiques.

- **En matière de développement économique, tous les acteurs régionaux peuvent s'appuyer sur l'Agence Régionale de Développement (ARD).**

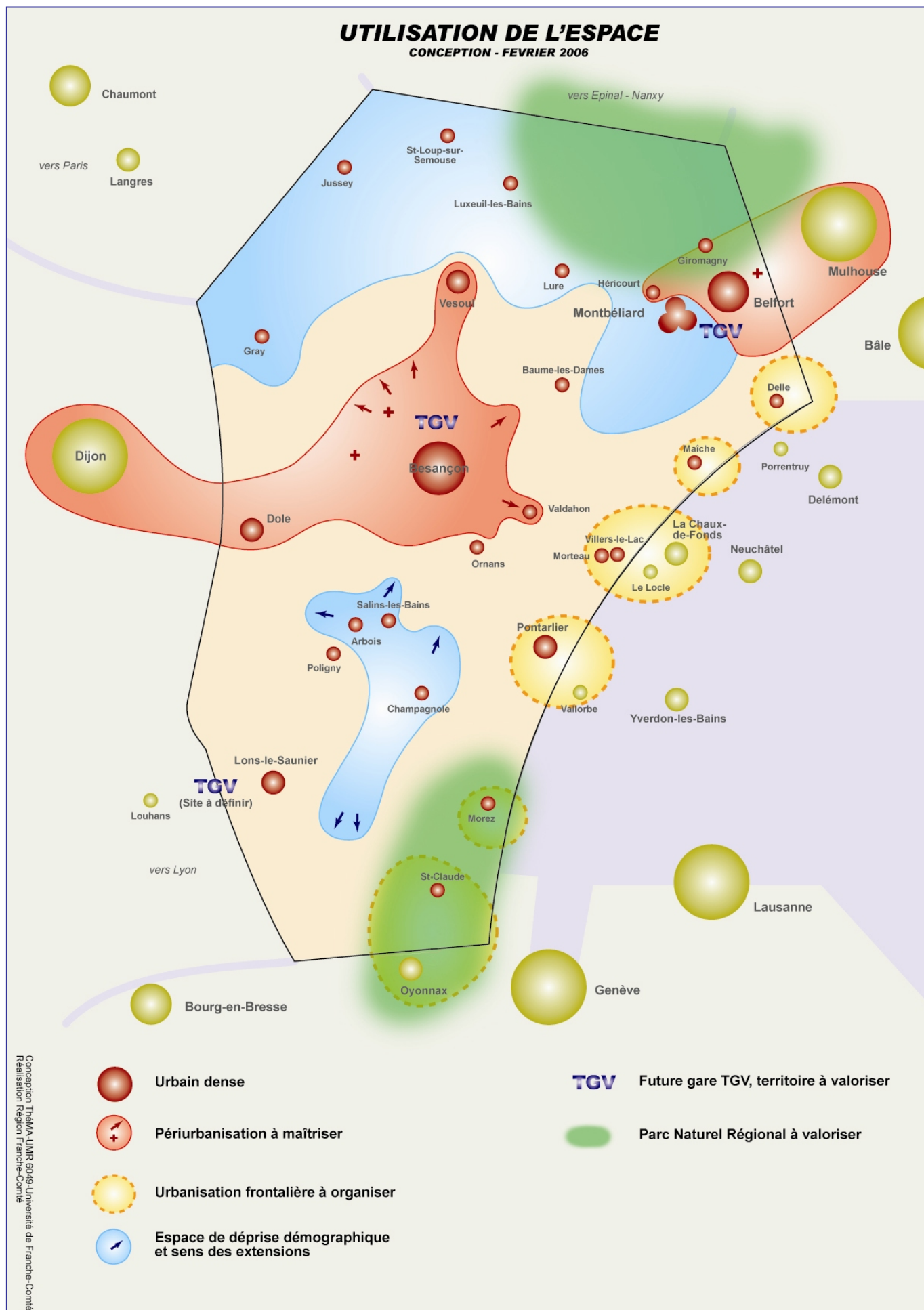
Ses missions sont la prospection exogène, la communication et la promotion de la Franche-Comté, l'accompagnement des filières, le suivi des entreprises stratégiques, le soutien et le conseil aux territoires ainsi que l'observation et l'information économique. Ses objectifs complémentaires sont une meilleure coordination des acteurs, des dispositifs, des informations et des initiatives à un niveau régional et une meilleure efficacité globale, en vue de dynamiser la situation économique de la Franche-Comté.

- **En outre, la région possède un cadre de vie relativement préservé, ainsi que des espaces naturels diversifiés de qualité.**

Les espaces naturels y sont généralement vastes et peu fractionnés par des infrastructures. Cela facilite leur accès par le grand public et participe à une grande qualité de vie des Francs-Comtois. Villes et villages participent ainsi à l'harmonie de l'ensemble, avec une architecture typée, des maisons traditionnelles rurales, des fortifications... à l'image des petites cités comtoises de caractère. Cependant, la périurbanisation fait courir un risque de mitage de ces paysages par l'extension des lotissements. Deux parcs naturels régionaux sont situés, au moins en partie, en Franche-Comté (PNR du Ballon des Vosges et celui du Haut Jura).

Les espaces naturels sont de grande qualité. La biodiversité reste cependant fragile, même si elle est encore préservée en comparaison avec d'autres régions. Par ailleurs, la production des déchets ménagers et industriels est relativement faible. Certains territoires francs-comtois (notamment dans le Jura avec le tri) ont fait figure de pionniers en matière de gestion des déchets ménagers. Les autres ont rapidement progressé avec les nouvelles dispositions réglementaires. Des améliorations sont toujours possibles en matière de valorisation. Et, surtout, des solutions globales de gestion des déchets industriels restent à mettre en place, avec un objectif de réduction des déchets à la source.

Le risque industriel est peu présent en Franche-Comté, qui abrite relativement peu d'établissements industriels classés : on compte 18 sites classés Sévés dans la région, dont 12 en seuil bas. En revanche, sur les huit risques majeurs recensés au niveau national, trois sont présents dans la région : hydrologique, géologique et sismique.



Données de référence sur la cohésion sociale et territoriale

- **Une grande tradition de solidarité**

René Rémond de l'Académie française, lors des premières Assises régionales de l'aménagement et du développement durable constatait : "Il y a une longue pratique de la solidarité en Franche-Comté. S'il y a un trait qui permet de caractériser la Franche-Comté par rapport aux autres régions, c'est cet héritage d'association dans le travail, de coopératives, de fruitières [...] C'est aussi une région où l'apprentissage et la formation professionnelle ont toujours compté."

La Franche-Comté peut donc s'appuyer sur la grande tradition de l'utopie et de la générosité, dans la lignée de Considérant, de Proudhon, de Fourier... Aujourd'hui, la Fraternelle de Saint Claude se développe dans cet esprit de solidarité.

- **Une région plus "juste" que d'autres, mais des disparités existent dans l'usage et l'accès aux services et aux équipements.**

Les analyses de l'INSEE mettent en avant deux points forts pour la région : les revenus sont plutôt élevés (6ème rang pour le revenu médian), et les écarts de revenus sont moins importants en Franche-Comté qu'en moyenne en province.

En revanche, la description des niveaux de formation, des niveaux de qualification, des usages des TIC ou des pratiques culturelles et sportives, de l'accès à l'offre de soins, montre une population plus clivée, menacée parfois de "cassures", certains groupes apparaissant en voie d'exclusion.

- **Un territoire régional et des villes "à taille humaine"**

Contrairement à d'autres régions caractérisées par une grande métropole unique qui domine le territoire, la Franche-Comté est marquée par de nombreuses villes moyennes et petites, qui offrent aux Francs-Comtois des services de différents niveaux.

Si bien que l'opposition ville/campagne n'a pas de sens : une décision prise dans un pôle urbain a des répercussions sur un environnement beaucoup plus large que son seul périmètre. La prise en considération du fait urbain est incontournable.

- **Des vocations différenciées pour les territoires**

Les territoires urbains bénéficient les premiers de la croissance qu'ils génèrent, et structurent les axes de développement. Cette tendance forte devrait se poursuivre dans les décennies à venir.

Les zones rurales périurbaines sont en plein essor. Le développement de l'habitat individuel dans ces territoires répond à une demande sociale forte de la part de familles de jeunes actifs à la recherche de qualité de vie. Cependant, ce développement du périurbain n'est pas sans conséquences.

Des problèmes se posent en termes de paysage et d'identité : mitage de l'espace rural, marée pavillonnaire, dépendance automobile, dégradation des entrées de villes, absence de mixité sociale.

Les zones les plus rurales poursuivent leur désertification.

Le bilan des politiques volontaristes d'appui à ces territoires est ainsi pour le moins mitigé. Cependant, les territoires ruraux sont à considérer comme des acteurs clefs du cadre de vie. Ils disposent également d'atouts pour un développement endogène.

- **En Franche-Comté comme ailleurs, les dynamiques territoriales sont liées aux dynamiques économiques**

L'avenir des territoires francs-comtois est fortement lié à l'existence ou non de ressorts propres de développement (développement endogène) et au recours à un pôle urbain de proximité.

Le recul démographique est souvent un corollaire des problèmes économiques (nord-ouest de la Haute-Saône, sud du Jura, Montbéliard).

- **Une tradition de coopération**

Une culture de coopération, d'ancienne tradition, qui a trouvé sa marque récente dans le développement de 16 Pays qui couvrent pratiquement la totalité du territoire. De façon générale, face à une complexité institutionnelle patente, la Région Franche-Comté est l'échelon de cohérence des politiques territoriales et elle est attendue comme telle.



Les tendances actuelles se poursuivent

La région a une attitude plus réactive que proactive : elle subit les évolutions du monde et essaie de s'adapter "au mieux" à ces mutations. La Franche-comté a tendance à ne compter que sur ses propres ressources pour se développer. Elle se protège du monde plutôt que de s'ouvrir et de profiter des opportunités qu'il offre. Dans ce contexte, la situation ne peut que se maintenir ou se dégrader progressivement.

- **Concrètement pour 2025**

La façon d'envisager le développement local est surtout endogène, c'est-à-dire construit sur les ressources propres des territoires, que les acteurs locaux s'attachent à repérer et valoriser. Cela permet une amélioration sensible dans un premier temps, mais sans tenir compte des tendances extérieures, qui se poursuivent inexorablement.

Les dynamiques démographiques, qui sont des tendances lourdes, se poursuivent selon les prévisions. Le vieillissement de la population n'est pas compensé par un bilan migratoire dont la tendance est, elle aussi, à l'aggravation. Les départs concernent surtout des étudiants et des jeunes actifs à la recherche de leur premier emploi, qui ne reviennent pas dans la région ou du moins pas immédiatement. Le PIB continue à connaître une certaine croissance, toutefois inférieure à la moyenne nationale. Le ratio du PIB par habitant poursuit donc son augmentation, mais avec des écarts et des inégalités sociales qui peuvent se creuser.

Selon la tendance déjà amorcée de rééquilibrage des activités économiques, la croissance du secteur tertiaire compense globalement la baisse du poids de l'industrie. Cela permet notamment de maintenir une situation de l'emploi qui s'améliore dans les années 2010 grâce aux effets du "papy-boom". Mais le développement du tertiaire ne se fait pas de façon homogène. Il risque donc d'accroître les inégalités, notamment territoriales, avec la poursuite de la dynamique des villes de l'axe Rhin Rhône et le déclin des zones les plus rurales et de certains bassins industriels. Le mouvement de périurbanisation se généralise avec ses effets bénéfiques pour la qualité de vie individuelle, mais aussi des effets "pervers" : dégradation des paysages aux abords des villes, amplification des déplacements entre domicile et travail et, finalement, baisse du facteur "environnement" dans l'attractivité de la région.

Les villes grandes et moyennes de la région tentent de se rapprocher afin de former des réseaux plus aptes à lutter contre la concurrence extérieure. Mais, si la Franche-Comté ne s'ouvre pas à ses régions voisines et à la Suisse, c'est-à-dire qu'elle les considère comme des concurrents et non comme des partenaires, ce mouvement peut également avoir des effets néfastes. Cela handicape notamment le développement des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence qui ne tiennent pas compte des frontières administratives : liens avec l'Alsace pour le secteur automobile, liens avec la Suisse pour le secteur horloger et microtechnique, liens avec Rhône-Alpes pour la plasturgie, liens avec la Bourgogne pour l'agroalimentaire, liens avec des régions limitrophes pour une promotion plus dynamique du secteur touristique... Peu à peu, les marges de la Franche-Comté sont, du point de vue fonctionnel, incorporées aux régions voisines.

- **Une certaine marginalisation**

Dans ce contexte, les écarts entre la Franche-comté et les autres régions risquent de s'accroître, accentuant la tendance actuelle de la région à être un espace de transit. Les grandes infrastructures de transport (notamment la LGV) permettent d'augmenter les échanges en quantité, mais relativement peu en qualité (c'est-à-dire en valeur ajoutée).

Comme sa taille ne lui permet pas de peser dans les décisions nationales et encore moins européennes, la Franche-Comté risque une certaine marginalisation.

Le choix d'un nouveau modèle d'aménagement de développement durable

Grâce à la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, un projet collectif majeur est mené à bien. Il s'agit de choisir un nouveau modèle de développement pour accompagner et anticiper les changements plutôt que de les subir. Le travail se fait en réseau, de façon plus cohérente et efficace, aussi bien à l'intérieur de la région qu'avec ses partenaires proches ou plus lointains.

• Concrètement pour 2025

La diversité de ses hommes et de ses territoires est l'atout principal sur lequel la Franche-Comté fonde son développement. Il s'agit en premier lieu d'un développement endogène, qui repose sur un grand souci de cohérence : une grande attention est accordée à tous les territoires au travers d'un maillage fin. Les villes franc-comtoises sont mieux reliées entre elles et plus solidaires. Mais le développement est aussi exogène : les métropoles franc-comtoises sont ouvertes aux autres métropoles européennes pour un enrichissement mutuel.

Les transports collectifs sont performants et profitent pleinement des grandes infrastructures (notamment la LGV) pour irriguer en profondeur l'ensemble des territoires, alors que le développement des technologies de l'information est encouragé. Grâce à des politiques dynamiques (culture, tourisme, grands événements), ces infrastructures permettent de retenir ceux qui ne feraient que transiter par la région et d'en attirer d'autres.

Le bilan migratoire de la région redevient positif. Dans le même temps, non seulement la croissance des zones les plus dynamiques s'amplifie (notamment sur l'axe Rhin Rhône) mais elle se diffuse aussi sur l'ensemble du territoire régional.

Les acteurs politiques, économiques, universitaires, de la recherche, et les acteurs associatifs agissent également dans une logique de réseau, privilégiant une approche plus globale par rapport à une approche administrative, plus morcelée. La Franche-Comté devient donc un espace de projets, où les citoyens sont davantage associés aux décisions et en deviennent les acteurs. S'appuyant sur l'esprit d'initiative de tous, la région fait naître des expérimentations et s'attache à généraliser les réalisations réussies.

La Franche-Comté s'appuie sur son histoire pour valoriser et conforter résolument l'économie solidaire et valoriser toutes les ressources de ses habitants et de ses territoires. Une grande importance est accordée au développement de l'habitat, notamment social. Ce mouvement s'appuie sur le savoir-faire accumulé depuis des décennies en matière d'habitat économe et d'énergies renouvelables. L'urbanisme s'inscrit dans une logique de développement durable en associant la maîtrise des espaces habités et des politiques des transports collectifs. L'accès aux services aux publics, les projets d'insertion et l'accompagnement des personnes en difficulté sont privilégiés.

Pour attirer de nouvelles populations et de nouvelles activités, la Franche-comté communique haut et fort sur ses principaux atouts : son cadre de vie et son accessibilité qui attirent des flux croissants d'actifs et d'inactifs (retraités, touristes). Cette communication se fait d'une seule voix afin d'être plus efficace. Les différents acteurs (tourisme, économie, administration) travaillent en complémentarité pour éviter toute redondance, et surtout, toute discordance.

L'ensemble de ces actions se fait dans le cadre d'un développement du partenariat avec les régions voisines, françaises et suisses. Elle se rapproche ainsi de régions aux activités complémentaires et similaires pour des échanges plus riches.

La voix de la Franche-Comté pèse donc de tout son poids, et plus, dans les décisions nationales, au niveau européen, et bien sûr dans les partenariats "naturels" de la Franche-Comté, l'Arc jurassien et le Grand Est.

• Renouer avec l'utopie

Terre d'expérimentations et de recherches ouvertes sur le monde entier et espace naturel préservé, la Franche-Comté est ainsi prête à renouer pleinement avec sa vocation séculaire de terre d'utopie.



Que peut-il arriver?

L'analyse prospective met en évidence deux images possibles et crédibles de la Franche-Comté à horizon 2025. Volontairement contrastées et globales, ces visions sont élaborées sur la base technique de connaissances fournies par l'état des lieux, la connaissance des grandes dynamiques, tendances et ruptures élaborées par des experts de la prospective, et par les discussions et débats qui ont animé la première série d'ateliers territoriaux et le comité consultatif du 13 janvier 2006.

Présentation des 3 défis pour l'avenir

Les 3 défis sont les suivants :

- Quel développement durable pour la Franche-Comté?
- Quelle cohésion sociale et territoriale pour la Franche-Comté?
- Quel positionnement et quelle image pour la Franche-Comté?



Premier défi : Quel développement durable?

Ce défi porte sur le type de développement (savoir, savoir-faire et créativité) que nous souhaitons mettre en oeuvre à l'horizon 2025 en Franche-Comté, en replaçant l'homme et l'environnement au coeur de nos actions.

- **Le "modèle de développement franc-comtois" et son organisation territoriale seraient-ils aujourd'hui parvenus en fin de cycle ?**

Les grands secteurs industriels francs-comtois font face au défi de la compétitivité. Quant à l'agriculture, la concurrence internationale et européenne s'intensifie, et la réforme à venir de la Politique Agricole Commune invite à repenser les stratégies.

Ainsi, des choix économiques, parfois difficiles, doivent désormais être faits entre diversification et spécialisation des productions, entre organisation polarisée et mise en réseau, entre choix de la très haute qualité et maintien d'une production de masse.

De même, au niveau de l'organisation des territoires, des orientations fortes sont à définir pour localiser les zones activités, d'habitat, de services et le choix de leur desserte, ainsi que pour développer de nouveaux modes de transport, afin d'éviter le gaspillage du foncier et la dégradation des espaces naturels.

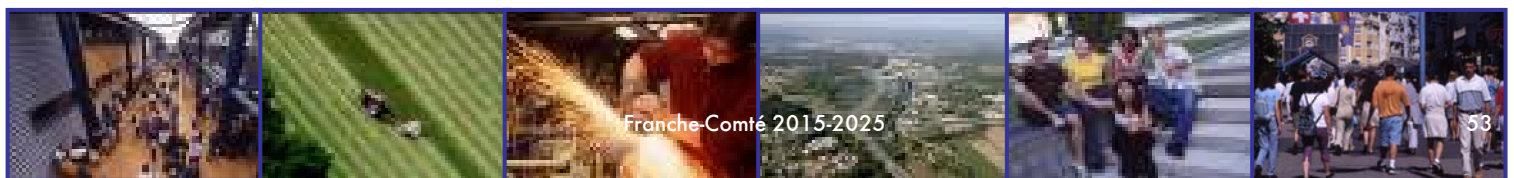
- **La Franche-Comté dispose d'atouts pour renouveler et réinventer son développement autour des enjeux du progrès social et de la préservation de l'environnement.**

En Franche-Comté, les dimensions économique, sociale et environnementale peuvent d'autant mieux se marier que la qualité de vie et les solidarités sont fortement mises en avant par ses habitants (enquête de l'Observatoire Interrégional du Politique de novembre 2004).

- **L'enjeu social : l'homme au coeur du développement.**

Lors des Assises régionales de l'aménagement et du développement durable, le 1^{er} juillet 2005, René Rémond constatait : "C'est une région qui a de longues traditions, de l'habilité et du savoir-faire. Ces savoirs et savoir-faire se transmettaient par l'apprentissage pour une part, mais aussi par la formation professionnelle. Il y a tout un héritage qu'il convient de ne pas laisser disparaître, il faut prendre le relais". Et c'est bien ce que souhaite la Région Franche-Comté, qui s'appuie sur le partenariat et les synergies pour poursuivre cet héritage : élaboration du Plan Régional de Développement des Formations, organisation des Assises régionales de la recherche...

Au-delà de la formation, de la recherche et des technologies, le progrès social passe par la culture, les loisirs, le sport qui sont autant de facteurs de créativité, d'épanouissement personnel, de "bien-vivre ensemble".



Premier défi : Quel développement durable?

- **L'enjeu économique : l'exigence de l'innovation pour soutenir une économie vivante, diversifiée et riche en emploi pour tous.**

Si l'élargissement européen et la mondialisation sont porteurs de menaces, ils offrent aussi beaucoup d'opportunités qu'il convient d'anticiper (élargissement des marchés, secteurs émergents...). Le Schéma Régional de Développement Economique répondra à plusieurs défis que sont la promotion de l'identité et le renforcement de l'attractivité de la Franche-Comté, la consolidation et la diversification des activités, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques et sociales.

De façon plus générale, pour être plus performante et mieux développer ses atouts, la Franche-Comté peut s'appuyer sur la stratégie européenne de Lisbonne. Adoptée par le Conseil européen de mars 2000, cette stratégie vise à "faire de l'Union, à l'horizon 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale". Cette stratégie a été renforcée à Stockholm (mars 2001), avec la volonté affichée du retour au plein emploi, puis à Göteborg (juin 2001), en y incluant le développement durable.

- **L'enjeu environnemental : la préservation de la qualité de notre cadre de vie.**

La modification du climat liée à l'effet de serre implique d'anticiper les changements qui semblent désormais inéluctables comme le niveau d'enneigement dans les stations de sports d'hiver, les inondations, les risques géologiques... D'autant plus que les Francs-Comtois ont des attentes fortes en matière de prévention et d'information sur les risques naturels ou technologiques.

Les nouveaux enjeux, liés à l'augmentation durable du prix du pétrole, invitent à repenser nos déplacements, nos modes d'utilisation de l'énergie et de l'occupation de l'espace. A un niveau collectif, la question du fret et du renforcement des transports collectifs ainsi que du type d'habitat se pose. Les directives européennes et les règles de Kyoto peuvent constituer un point d'appui pour le développement durable, qui intègre le respect l'environnement au développement des infrastructures.

Plusieurs schémas régionaux traitent, au moins en partie ces problématiques. Dans le domaine routier, ferroviaire, aéroportuaire, le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports déterminera pour les vingt années à venir l'action régionale favorisant les mobilités au regard du développement durable.

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme assurera un développement touristique durable. Quant aux Plan Régional pour la Qualité de l'Air et Plan Régionale d'Elimination des Déchets Industriels Spéciaux, ils traitent des aspects techniques environnementaux.



Deuxième défi : Quelle cohésion sociale et territoriale?

Il s'agit de discuter de la façon dont nous voulons vivre ensemble en Franche-Comté en 2025.

- **Répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement, sans pénaliser les jeunes générations**

Le vieillissement accompagne le dépeuplement de certaines zones rurales, la concentration urbaine est à prendre en compte. Une population vieillissante a de nouveaux modes de vie. Les seniors souhaitent se voir proposer de nouvelles fonctions sociales et économiques. Leur implication dans la vie sociale et citoyenne, les échanges intergénérationnels sont des enjeux majeurs. Par ailleurs, des attentes apparaissent en termes de services nouveaux liés à la dépendance et aux handicaps.

Il existe un risque que les politiques qui, servant les populations âgées, évincent directement ou indirectement du fait de la contrainte budgétaire, celles qui sont tournées vers les services aux familles de jeunes actifs.

- **Nouveaux modes de vie et nouveaux services**

Par ailleurs, les modifications des structures parentales (familles monoparentale ou recomposée), les modes de vie marqués par la mobilité géographique et professionnelle, l'étalement urbain..., chacune de ces évolutions se traduit par des demandes nouvelles de services et d'équipements. Les nouveaux horaires et les nouvelles formes de travail posent la question des transports et des horaires d'ouverture des services sociaux, commerciaux, et culturels. Le parc immobilier risque d'être de plus en plus inadapté.

Les réponses à ces questions devront prendre en compte les attentes spécifiques des femmes, qui prendront une part de plus en plus grande dans la vie économique sociale et politique de la région.

- **Repenser le maillage territorial pour les services et les équipements (dont ceux de santé)**

En terme d'organisation territoriale, certains services et équipements gagnent à être localisés dans des pôles urbains et des bourgs centres afin d'irriguer l'ensemble des territoires francs-comtois et de bénéficier à tous. Cela implique une réflexion sur l'accessibilité vers ces pôles urbains et ces bourgs, ainsi que la recherche de solutions innovantes.

- **L'intégration de tous à la vie publique est également un enjeu solidaire.**

Il s'agit ici de réconcilier deux mouvements contradictoires de la société vers plus d'individualisme, mais aussi vers une volonté plus marquée de peser sur les décisions collectives qui concernent la vie de chacun. Ces exigences apparaissent dans un contexte de perte de légitimité des institutions et des organisations traditionnelles, et l'action publique est donc à repenser.

Mais il s'agit également de réintégrer les quartiers sensibles dans la ville.

Troisième défi : Quel positionnement et quelle image?

Ce défi traite de l'ouverture de la Franche-Comté à l'Europe et au monde, de l'identité franc-comtoise, de l'image de notre région à l'extérieur. Se pose la question de l'attractivité de notre région et de la place que souhaite prendre la Franche-Comté en Europe, d'ici 2025.

- **Les dynamiques socio-économiques et territoriales reposent de plus en plus sur les réseaux, les coopérations et les partenariats entre des acteurs multiples**

La réussite de projets territoriaux reposera désormais sur la capacité des acteurs publics, et socio-économiques à se structurer en réseaux. Ils constitueront ainsi des "systèmes productifs" ou des "filières" capables de mutualiser les moyens, de monter des projets en commun, d'échanger des expériences et des savoir-faire.

Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que le contexte est marqué par la raréfaction des crédits publics venant de l'Etat et de l'Europe ainsi que par le recul des services publics. Ils sont facilités par les technologies de l'information et de la communication, qui joueront un rôle croissant dans l'organisation des territoires et dans l'identification à distance de leurs atouts.

- **L'enjeu de compétitivité : la question de la taille critique**

La mondialisation et l'élargissement de l'Union européenne ont des répercussions sur la Franche-Comté, son développement, son positionnement, ses ressources, sa vocation géographique.

Dans une Europe de près de 400 régions, la question de l'image, de la visibilité et de l'identification des spécificités de la Franche-Comté à l'international n'est pas sans importance. D'autant plus que la Franche-Comté et ses villes sont loin d'avoir la taille critique pour "rivaliser" avec leurs homologues des autres pays européens. Le Réseau métropolitain Rhin Rhône est un projet politique fort qui permettra d'y répondre.

- **L'enjeu de l'attractivité : l'ouverture au monde**

Le solde migratoire de notre région est négatif. Avec la montée du niveau de formation des jeunes, les nouvelles générations risquent de ne pas trouver en Franche-Comté le cadre de vie et les emplois auxquels ils aspirent.

De façon plus générale, face aux mutations contemporaines, la Franche-Comté a besoin de s'ouvrir davantage à l'Europe et au monde, de se faire davantage connaître, d'être plus attractive. La communication, les partenariats et les coopérations, la création d'événements sont les vecteurs de cette image dynamique en dehors de nos frontières et le support de la promotion de la région auprès des entreprises, auprès des touristes et à l'international.

Le renforcement de l'attractivité de la région, est notamment lié à de nouveaux équipements dans les territoires, à des services de qualité et réactifs, à la prise en compte des demandes, ainsi qu'à la valorisation de ses abondantes ressources.

- **Tirer mieux parti du positionnement géographique de la Franche-Comté**

La réalisation de la LGV, dans toutes ses branches est une opportunité pour la Franche-Comté qui, si elle s'y prépare, peut devenir un lien majeur entre, d'une part, le monde rhénan ouvert sur l'Europe du Nord, d'autre part, l'Europe de l'Est, et enfin, le monde rhodanien qui mène à la Méditerranée.